

>>>> Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT



Nouveau projet :
le pôle enfance intercommunal

AU SOMMAIRE...

p.4 : Administration
Signature CTO

p.5 : Urbanisme
Les conclusions de l'enquête publique

p.6 : Services techniques
Les travaux des équipes

p.7 : Environnement
Les déchets de cuisine

p.8-9 : France Services
Sophie, votre nouvelle conseillère

p.10-11 : Petite enfance
Nouveau projet de pôle enfance

p.12-13 : Enfance, Jeunesse & Sports
Nouveau : LE LOCAL

p.14-15 : Économie
Bienvenue aux nouvelles entreprises

p.15 : EHPAD La Grèze
La semaine bleue et autres animations

p.18 : Culture
La médiathèque

p.19 : Tourisme
La carte touristique du territoire



Bureaux administratifs de la CCLPA
Maison du Pays - Serviès

Contacts utiles

■ Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

■ Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

■ Relais Petite Enfance (RPE)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
rpe@cclpa.fr

■ Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

■ Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdlfiac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr



www.cclpa.fr



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mesdames, messieurs

L'année 2023 se termine avec deux futurs projets indispensables pour notre territoire. Un pôle enfance verra le jour sur la commune de Vielmur sur Agout avec une crèche pouvant accueillir 25 enfants et un centre de loisirs d'une capacité d'accueil de 70 enfants, ainsi qu'un pôle de santé sur la commune de Lautrec avec de nombreux professionnels de santé nécessaires à nos administrés.

Ces deux projets portés et animés par la CCLPA seront un maillon supplémentaire aux services, déjà nombreux, que vous met à disposition votre intercommunalité.

L'exécutif est en réflexion sur de nouveaux projets qui seront présentés lors de prochains conseils de communauté. Les 39 membres du conseil représentant vos communes décideront alors de la pertinence et la nécessité de ces projets tout en étant vigilant sur notre gestion financière.

Collecte des ordures ménagères, entretien de la voirie, crèches, centre de loisirs, spectacles, espaces verts et bâtiments, EHPAD, tourisme, médiathèques à Vielmur sur Agout et Saint-Paul Cap de Joux, Aquaval, accompagnement aux associations, France Services, urbanisme... ce sont au total 110 agents qui sont à votre service, dans votre quotidien. Merci à eux.

2023 prend fin et 2024 arrive avec de nouveaux projets, et de nouveaux évènements qui promettent d'être riches en émotions.

L'ensemble du conseil de communauté, ses vice-présidents ainsi que tous les agents de la CCLPA se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.



Thierry Bardou
Président de la CCLPA

► Visite du Président du département, M. Christophe Ramond

Lors d'une rencontre avec l'ensemble des maires de la CCLPA le 19 septembre dernier, Thierry Bardou, président, a accueilli Christophe Ramond, président du département du Tarn.

Ce temps d'échanges constructifs a été l'occasion pour le président du département d'informer les maires sur les possibilités d'accompagnement du Département dans la réalisation de leurs projets et de répondre à toutes leurs interrogations. Il a rappelé l'un des objectifs forts du département du Tarn, la solidarité territoriale, élément indispensable pour le développement et l'attractivité de nos territoires.



De gauche à droite : Christian Galzin, vice président de la CCLPA ; Thierry Bardou, président de la CCLPA ; Christophe Ramond, président du département et Laurent Vandendriessche, conseiller départemental et communautaire.



La contractualisation avec les différents financeurs (Europe, État, Région, Département) est indispensable pour la réalisation des projets : pour 2022-2023, ce sont plus de 60 projets (soit près de 6 millions d'investissement) de la CCLPA et de ses 28 communes membres qui ont été soutenus pour un montant de subventions octroyées dépassant les 2 millions d'euros.

► Signature du contrat territorial Occitanie 2022-2028

Lors du comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et du contrat territorial Occitanie (CTO) du Pays de Cocagne qui a eu lieu le vendredi 17 novembre à la mairie de Lavaur, Claire Fita, conseillère régionale, Bernard Carayon, président du PETR du Pays de Cocagne, Gérard Portes, président

de la CC Tarn-Agout, Sylvain Fernandes, président de la CC Sor et Agout et Thierry Bardou, Président de la CC Laurécois-Pays d'Agout ont signé le contrat territorial Occitanie 2022-2028.



De gauche à droite : Gérard Portes, président de la CC Tarn-Agout ; Claire Fita, conseillère régionale ; Bernard Carayon, président du PETR du Pays de Cocagne; Sylvain Fernandes, président de la CC Sor et Agout et Thierry Bardou, président de la CC Laurécois-Pays d'Agout.

► PLUi : les conclusions de l'enquête publique

Pour rappel, l'enquête publique du PLUi s'est déroulée du mardi 30 mai au vendredi 30 juin 2023. Elle comprenait trois sujets :

- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la croix de Grayssac à Lautrec ;
- la modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de l'église de Saint-Paul Cap de Joux ;

Une forte affluence a été remarquée durant les 9 permanences prévues tout au long du mois, aboutissant sur 300 requêtes.

La commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions, au début du mois d'août 2023, au Président de la CCLPA. Le projet de PLUi a obtenu un **AVIS FAVORABLE** assorti d'une réserve et de trois recommandations. Les projets de modification des PDA ont reçu un **AVIS FAVORABLE** assorti d'une recommandation.

Retrouvez le rapport et les conclusions de l'enquête en version papier à la Maison du Pays à Serviès ou sur notre site internet jusqu'au 30 juin 2024.

ET MAINTENANT ?

Actuellement, la CCLPA travaille avec son bureau d'études sur les documents à actualiser, au vu des requêtes faites. Nous estimons une approbation du PLUi au mois de février 2024. La mise en vigueur des documents est prévue au maximum un mois après, soit au mois de mars 2024.

► Taxe d'aménagement : ce qui change pour votre déclaration



Comment déclarer sa taxe d'aménagement depuis le 1^{er} septembre 2022 ?

(Ordonnance n° 2022-883 du 14/06/2022 - Ministère de l'Économie et des finances)

Pour une demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 01/09/2022, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction, vous devez réaliser votre déclaration sur www.impots.gouv.fr rubrique « gérer mes biens immobiliers ».

Vous n'aurez plus à remplir la DENCI (déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions) lors du dépôt d'une autorisation d'urbanisme. Sauf pour un permis modificatif, un transfert de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux concernant une autorisation d'urbanisme déposée avant le 01/09/2022.

Que faire lorsque je débute un chantier ?

Lorsque vous débutez vos travaux, n'oubliez pas de déposer en mairie une déclaration d'ouverture de chantier (DOC), grâce au formulaire Cerfa n° 13407.

Une fois votre projet terminé, vous devez déposer en mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), grâce au formulaire Cerfa n° 13408 (pas de DOC pour les déclarations préalables, seulement une DAACT).

ATTENTION !

En cas d'abandon de votre projet, pensez à faire une demande d'annulation de votre autorisation d'urbanisme. Sinon, les taxes vous seront demandées.

+ d'informations :
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.service-public.fr

SERVICES TECHNIQUES

► Voirie

Le service voirie a mené plusieurs types de travaux cette année :
Des travaux pour les communes : réfection de voies, place...



Place de l'église - Carbes



Chemin du Tour - Prades



Les travaux d'investissement avec l'entreprise NGE ont également débuté courant mai.
L'entreprise doit réaliser 1/3 de la masse des travaux d'investissement soit environ 260 000 € pour l'année 2023.

En effet nos moyens humains et matériels ne permettent pas d'effectuer l'ensemble des travaux d'investissement.

Les 2/3 des travaux d'investissement sont donc réalisés directement par nos 5 agents. Leur savoir faire permet d'optimiser le coût global de l'entretien de la voirie sur notre territoire.



Réfection de la route - Teyssode



► Divers / Espaces verts



Nos agents réalisent des travaux sur les bâtiments des services techniques, et créent deux pièces supplémentaires, afin de réorganiser les bureaux des chefs d'équipes.

► Nouveau responsable au service environnement / SPANC !



Nicolas LEROUX
 Chef d'équipe OM
 Chargé d'environnement / SPANC

Je m'appelle Nicolas Leroux, 52 ans, originaire d'Aiguefonde. J'étais en poste à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet où j'évoluais comme responsable de la collecte des déchets. Mon ancienneté de chauffeur ripeur m'a permis de progresser dans ce métier, la formation m'a amené à prendre des responsabilités tout au long de ma carrière. En charge également du SPANC, je serai peut-être amené à vous rencontrer.

► Les nouveautés du tri

Voilà bientôt un an que nous avons mis en place l'extension des consignes de tri. Grâce au signalement des agents de collecte, nous avons rajouté des conteneurs jaunes. Nous constatons 10% d'augmentation de collecte

de tri, ce qui a diminué d'autant la collecte d'ordures ménagères, continuons de trier ! La nouvelle collecte des biodéchets va permettre de diminuer encore nos tonnages d'ordures ménagères.

Continuons de trier tous ensemble !



Trier les cartons c'est bien, mais les plier d'abord, c'est mieux !

EN 2024 Les DÉCHETS de CUISINE se trient aussi !

Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé ...



2 solutions complémentaires

Composteur

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes continuez !



Collecte en sacs



- 1 Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange
- 2 Une fois rempli, fermez-le hermétiquement, en faisant deux noeuds avec les liens du sac.
- 3 Déposez-le dans le bac d'ordures ménagères.

contact : environnement@cclpa.fr

Le VERRE

Bouteilles, pots et bocaux en verre se recyclent !

Le verre, on le trie ...



sans le laver ...

et même brisé !



contact : environnement@cclpa.fr

► Service France Services de la CCLPA

France Services est un guichet unique destiné à maintenir une présence de proximité des grands services publics. Chaque France Services s'associe à 9 partenaires « obligatoires » :

+ Les partenaires locaux:

La Maison de l'autonomie

La mission locale

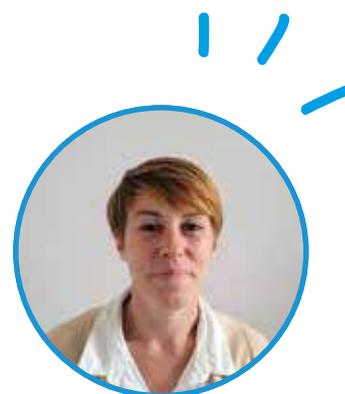
Rénov'Occitanie

Les assistantes sociales

Agence nationale des titres sécurisés
CPAM
Finances publiques
MSA
CAF
Pôle emploi
Point-justice
CARSAT
La Poste

► Sophie, nouvelle conseillère France Services !

Je m'appelle Sophie-Charlotte Paris, j'ai pris mes fonctions en septembre dernier. Après avoir travaillé dans le commerce pendant une dizaine d'années, j'ai fait une reconversion professionnelle dans le numérique et travaillé par la suite comme chargée de communication pour les communes de Puylaurens et de Soual. À l'aise avec l'outil informatique et formée aux démarches administratives par les différents partenaires, je suis en mesure de vous aider à effectuer vos formalités sur Internet. Je suis assistée par Dominique Phalippou, agent d'accueil et France Services en poste elle aussi depuis septembre 2023.



Sophie-Charlotte PARIS
Agent France Services

► Au plus proche de vous !

France Services est un dispositif proche de la population. C'est pourquoi des permanences vont être mises en place, à raison d'une permanence par mois sur 5 communes du territoire.

- 📍 Lautrec : 9h-12h les 5/01, 2/02, 1/03, 5/04, 3/05, 7/06
- 📍 Vielmur sur Agout : 14h-17h les 9/01, 6/02, 5/03, 9/04, 7/05, 11/06
- 📍 Saint-Paul Cap de Joux : 9h-12h les 16/01, 27/02, 12/03, 16/04, 14/05, 18/06
- 📍 Cabanès : 14h-17h les 25/01, 8/02, 21/03, 25/04, 23/05, 27/06
- 📍 Montdragon : 9h-12h les 1/02, 29/02, 28/03, 2/05, 30/05, 4/07



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Pensez à consulter régulièrement notre rubrique d'offres !
Vous y retrouverez les offres de la CCLPA, des entreprises du territoire mais également de nos 28 communes.

Vous cherchez à recruter ?

Rendez-vous sur notre site Internet dans la rubrique « Offre d'emploi » puis « Voir les offres d'emploi des entreprises du territoire » et complétez le formulaire en cliquant sur le lien en bas de la page.



À vos agendas !



LE FORUM DES MÉTIERS ET DE L'APPRENTISSAGE

Ce forum permettra aux élèves, aux étudiants, à leur famille mais aussi aux personnes qui souhaitent faire une reconversion de rencontrer des professionnels et des spécialistes de l'information et de l'orientation.

Judi 14 mars
9h - 12h30

à Vielmur sur Agout

13^{ème} FORUM AGRICOLE

Organisé en partenariat avec Pôle Emploi, ce forum a pour but de mettre en relation demandeurs d'emploi saisonniers et entreprises locales qui recrutent en contrats courts pour la saison estivale.

Mercredi 15 mai
14h - 17h

à la Maison du Pays - Serviès



Zoom partenaire

Assistantes sociales



Elles sont 2 à se partager les permanences, le 3^{ème} jeudi de chaque mois, dans les locaux de la CCLPA : Laure Pinel et Emmanuelle Francés.

Leur mission est d'épauler les personnes en difficultés économique, sociale ou psychologique. Connaissant bien les organismes et les dispositifs d'aide sociale, elles informent ces personnes de leurs droits, les aident à remplir un dossier administratif (pour des demandes qui ne relèvent pas de France Services) ou les orientent vers le service public le plus pertinent.

- Pour prendre rendez-vous :
Maison du département de Puylaurens au 05 63 37 68 10.



PETITE ENFANCE

► Un projet de pôle enfance intercommunal

Lors de la séance du 11 avril 2023, les membres du conseil de communauté ont désigné l'Atelier T, cabinet d'architecte situé à Revel, comme maître d'œuvre du projet. Depuis lors, M. Tisseyre, architecte, et son équipe, en collaboration avec les élus et agents en charge de ce dossier à la CCLPA, travaillent sur le projet du futur «**pôle enfance intercommunal**» qui sera situé à Vielmur sur Agout, à proximité du groupe scolaire Robert Clarenc.

Ce pôle enfance accueillera la crèche, dont les locaux sont pour l'instant situés rue du Pont, et qui passera avec cette relocalisation de 20 à 25 places. Il accueillera aussi l'ALSH, qui a son activité dans le groupe scolaire. Les nouveaux locaux qui lui seront dédiés pourront accueillir jusqu'à 70 enfants.



Le cabinet d'architecte a mené sa réflexion avec deux objectifs fixés par les élus : intégrer une réelle démarche environnementale et favoriser la mutualisation des espaces.

Ce projet sera proposé dès le début 2024 à l'ensemble des financeurs (Etat, Région, Département, CAF, FEDER) afin de solliciter les subventions nécessaires à sa réalisation.



ÉVÈNEMENT !

1^{ÈRE} ÉDITION DE LA JOURNÉE DES FAMILLES



Samedi 15 juin à Aquaval

Une journée gratuite, accessible à tous, autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sans oublier les parents et grands-parents !

Des activités pour les petits et les grands vous seront proposées.

► Une crèche sans perturbateurs endocriniens

La crèche Les Petits Meuniers participe depuis 2022 au projet expérimental « Ma crèche sans perturbateurs endocriniens » porté par le département et la CAF. Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques perturbant le système hormonal et pouvant entraîner de lourdes conséquences.

Cet accompagnement de 2 ans par l'organisme LABEL VIE va permettre une évolution des pratiques, de promouvoir l'éco-citoyenneté, et de mobiliser parents et acteurs locaux.

L'équipe a ainsi établi un diagnostic faisant un état des lieux de l'impact des perturbateurs endocriniens au sein de l'établissement sur 10 thématiques (bâtiment, énergie, eau, jardin, déchets, alimentation, jeux, hygiène, entretien, bureau) et a participé à différentes formations tels que :

- ▷ agir pour un lieu de vie sain ;
- ▷ nettoyer sans polluer ;
- ▷ éduquer à l'environnement ;
- ▷ alimentation durable ;
- ▷ hygiène et cosmétique.



Des actions concrètes ont déjà été mises en place :

- ▷ le nettoyage des sols et surfaces avec des produits naturels (vinaigre blanc, savon noir), la diminution des cotons et autres consommables jetables ;
- ▷ le renouvellement de la vaisselle en plastique par des assiettes et verres en verre ;
- ▷ le choix d'un nouveau prestataire de livraison des repas qui utilise des contenants en inox et privilégie des produits régionaux.

Pour aller encore plus loin dans la démarche, l'équipe souhaite investir dans un nettoyeur vapeur :

- ▷ pour supprimer ou limiter l'utilisation de produits chimiques ;
- ▷ supprimer les risques d'allergie au contact des produits ou de leurs résidus ;
- ▷ pour prévenir les troubles musculosquelettiques des agents avec un matériel simple et léger ;
- ▷ pour réduire la consommation d'eau et d'électricité ;
- ▷ pour un meilleur nettoyage et désinfection sans aucun rejet polluant, privilégiant une meilleure qualité de l'air.



Zoom métier accueillante en LAEP

Peut être venez vous au lieu d'accueil enfants parents avec votre enfant, mais savez-vous qui sont les accueillantes ?

Les accueillantes au LAEP de la CCLPA sont au nombre de 6, toutes professionnelles du secteur de la petite enfance.

Pour exercer cette fonction, elles ont suivi une formation spécifique.

Chaque accueillant doit s'exprimer dans une attitude discrète, empathique, chaleureuse, compréhensive, et dans l'absence totale de jugement et de toute question intrusive. Cette posture permet de créer un climat de confiance, de sécurité, propice aux échanges et au plaisir partagé, de rassurer les parents sur leurs capacités à assurer leur rôle parental et de reconnaître les capacités individuelles de chaque enfant.

Ainsi, elles contribuent à proposer un accueil bienveillant autour de la relation enfant/parent tous les mercredis matin au LAEP.



► Séjour ski 2024

Cet hiver, 90 enfants et jeunes de 7 à 17 ans du territoire vont pouvoir profiter des joies de la vie collective et des sports d'hiver dans la station de La Mongie (65).

Le séjour ski CCLPA 2024 aura lieu du 12 au 16 février 2024 sur le centre de l'Arcouade.

Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés et des moniteurs ESF pour les activités ski. Les plus jeunes pourront faire un baptême en chien de traîneau.



► BAFA 2024

Les jeunes de la CCLPA peuvent passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Contenu de la formation :

- connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent ;
- sécurité, réglementation, responsabilité de l'animateur ;
- organisation de jeux, de veillées, de spectacles ;

+ d'informations :
www.ma-formation-bafa.fr



Formations à la Maison du Pays à Serviès et organisées par Familles Rurales du Tarn.

► Le LOCAL, un espace ouvert pour les jeunes à Vielmur

Situé dans les locaux de l'ancien accueil de loisirs de Vielmur sur Agout place de l'Abbaye, cet espace, dédié aux jeunes âgés de 11 à 18 ans, est ouvert tous les mercredis de 9h à 17h sans inscription au préalable.



LIBRE, GRATUIT, SANS INSCRIPTION

L'ouverture pourra se faire également en soirée ou week-end lors d'évènements et de sorties.

Yannis Perin, l'animateur jeunesse de la CCLPA, assure les permanences et veille au bon fonctionnement de cet espace de loisirs, d'informations et d'échanges, dont l'objectif principal est d'aider les jeunes à concrétiser leurs idées de projet sur le territoire. Console de jeux, matériel sportif, jeux de société, livres, BD, manga et ordinateur sont également mis à leur disposition.

NOUVEAU

+ d'informations :
05 63 70 52 67
anim.jeunesse@cclpa.fr

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la CAF du Tarn et de son dispositif « Prestation Sociale Jeunes », la mairie de Vielmur sur Agout est également au cœur du projet puisqu'elle met le local à disposition.

► Stage de sensibilisation au baby-sitting des 26 et 27 octobre à la Maison du Pays

Les services Petite Enfance et Enfance-Jeunesse de la CCLPA ont proposé un stage de sensibilisation au babysitting pour les jeunes âgés de 16 à 20 ans du territoire.

La participation à ce stage a donné l'opportunité à 5 jeunes d'acquérir des connaissances sur le développement et les besoins de l'enfant de 0 à 10 ans, mais également de vivre une expérience auprès des enfants tout en étant encadrés et conseillés par les professionnels de la petite enfance et de l'animation.



Ce stage a permis aux participants de découvrir les métiers de la petite enfance et de l'animation et d'attester de premières connaissances qui pourront rassurer les parents.

► Les gagnants du concours photo

Pour permettre aux enfants et jeunes du territoire de valoriser les beaux paysages et cours d'eau de la CCLPA et d'exprimer leur créativité artistique, le service Enfance-Jeunesse & Sports a organisé un concours photo sur le thème de l'eau-lacs et rivières à destination des 6-11 ans et des 12-17 ans du territoire, seul ou en groupe. Particularité cette année, les accueils de loisirs et les écoles ont pu participer dans la catégorie groupe.

Des lots ont été gagnés : appareils polaroid, magnets photo.

*Félicitations à nos gagnants
Noémie, Dorian et l'ALPA,
ici avec Christine Valero, vice-présidente.*



► Malle pédagogique handicap



La malle pédagogique Sensibilibox mise à disposition par le pôle ressources handicap du Tarn (PRH) sur quelques mois en 2023 a permis aux 6 accueils de loisirs du territoire de sensibiliser les enfants et les animateurs aux différents handicaps à travers des jeux et des livres.

La CCLPA a déposé en 2022 un dossier de financement auprès de la CAF.

Cette aide a permis d'accompagner les structures sur l'accueil d'enfants en situation de handicap et de financer l'achat de notre propre malle pédagogique qui se promène depuis d'un accueil à un autre, tout au long de l'année.

► Projet d'un pôle de santé intercommunal à Lautrec

De son expérience menée sur la commune de Vielmur sur Agout avec la création d'un pôle de santé, la CCLPA s'est vue confiée la maîtrise d'ouvrage d'un projet similaire sur la commune de Lautrec. Le but de cette démarche est de proposer un lieu d'accueil de qualité aux patients et de confort de travail pour les professionnels.

La question du soin est un véritable enjeu dans nos zones rurales.

En partenariat avec l'association des professionnels de santé locaux et la mairie de Lautrec, c'est le terrain de l'ancienne MJC, situé au cœur du village, à proximité du pôle éducatif et sportif, le long de la D83 qui a été retenu pour recevoir ce projet.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Cabrol et Beauvois Architectes en avril 2023. Le bâtiment projeté de 320 m², disposera de 6 bureaux dont 2 en attente pour permettre l'arrivée de nouveaux professionnels.



Le projet est estimé à 985 000 € HT. Dès que tous les financements seront acquis (État, Europe, Conseil Départemental du Tarn), les travaux pourront être lancés. La livraison est estimée pour l'automne 2025.

► Travaux terminés pour la zone d'activités Borio Novo à Vielmur sur Agout

C'est en présence des entreprises de la zone, de celles qui ont participé aux travaux et des élus locaux qu'ont été inaugurées la requalification et l'extension de la ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout le 2 novembre 2023.

Désormais, 6 nouveaux lots viabilisés, de 1 100 à 1 900 m² sont disponibles à la vente pour accueillir de nouvelles entreprises. La situation privilégiée de cette zone, le long de la départementale et à deux pas du cœur du village, est idéale pour les artisans et commerçants.

Les 610 000 € investis avaient pour but de proposer une infrastructure de qualité et moderne à destination des entreprises et des clients qui fréquentent la zone.

C'est chose faite avec la reprise complète du revêtement, le recalibrage des fossés et des banquettes, les nombreuses plantations pour contribuer à l'intégration paysagère, la création de 12 places de parking supplémentaires et la mise en place d'une liaison douce pour relier le nord de la commune et le centre du village.



M. Philippe Folliot, sénateur, M. Thierry Bardou, président de la CCLPA et M. Frédéric Molières, vice-président en charge de l'économie et des ZAE.



Un local de 25 m² disponible au pôle de santé intercommunal à Vielmur sur Agout



Bureau lumineux, 1^{er} étage (avec ascenseur).
Placards de rangement, paillasse avec évier et placards bas.
Espace d'attente attendant pour la clientèle.
WC privatifs et salle de repos sur le palier.

Montant du loyer :
122 € + 88 € de charges
soit 210 €/mois.

► Une nouvelle signalétique pour les zones d'activités intercommunales

Certains d'entre vous ont déjà pu voir apparaître des TOTEM, des cartes à l'entrée des zones ainsi que des panneaux indiquant le nom des entreprises.

Ce projet de déploiement d'une signalétique commune sur l'ensemble des zones est en train de

se terminer. L'objectif était de permettre une meilleure identification des zones et un meilleur accès aux entreprises installées pour leurs clients et fournisseurs.

Évalué à 60 098 € HT, ce projet est financé à 48 % par l'Europe et 52 % par la CCLPA.

► Nous leur souhaitons la bienvenue !

La CCLPA vient de vendre des terrains pour permettre l'installation de trois nouvelles entreprises sur ses zones d'activités.

L'entreprise ALTI81 a fait l'acquisition d'un terrain que nous avons aménagé sur la ZA Borio Novo Nord à Vielmur sur Agout pour s'y installer dans un bâtiment de 900 m² en cours de construction. Créée en 2012 par Bastien Koenig, ALTI81 est spécialiste des travaux d'accès difficiles. Aujourd'hui son champ d'action est plus large et l'entreprise intervient sur les réfections de façades, les travaux sur bâtiments classés, la remise en état de charpentes et couverture, les travaux sur cordes et menuiserie.

L'entreprise ALCA TP, gérée par Alexandre Charles est une jeune entreprise spécialisée dans le terrassement et les aménagements courants. Elle a fait le choix de s'installer sur la ZA Condoumines à Fréjeville, qui est aujourd'hui un secteur dynamique sur notre territoire.

Enfin, l'entreprise FRIGORICLIM gérée par Manuel Plaza, intervenant sur le froid industriel, les systèmes de chauffage et de climatisation, vient d'acquérir un terrain sur la zone de La Marche à Vénès pour y implanter son local technique de 200 m².

ALCA TP



ALTI 81

► Des terrains à vendre à destination des entreprises

Nos zones d'activité offrent de nombreux avantages :

- ▷ terrains viabilisés ;
- ▷ visibilité importante le long de la D 112 ;
- ▷ proximité du bassin Castrais et de la future A 69 ;
- ▷ secteur en ZRR, offrant des avantages fiscaux temporaires.

Disponibles à la vente :

- ▷ 5 lots de 2 400 à 2 900 m² sur la ZA Condoumines à Fréjeville ;
- ▷ 6 lots de 1 100 à 1 900 m² sur la ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout ;
- ▷ 1 lot de 4 700 m² sur le lotissement Cabrilles à Saint-Paul Cap de Joux.

Pour réserver un lot :
Sylvain RAVIER – 05 63 70 52 67 / developpement@cclpa.fr

TERRAINS
A VENDRE

► La Semaine bleue

Lancée en 1951, la Semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées, retraitées et des aidants et se déroule chaque année la première semaine d'octobre.

- Son rôle :
- ▷ promouvoir la bienveillance ;
 - ▷ valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société ;
 - ▷ favoriser les moments de partage ;
 - ▷ renforcer le lien et la solidarité ;
 - ▷ vieillir ensemble, une chance à cultiver.

365 jours pour agir, 7 jours pour le dire !

La Résidence La Grèze a voulu fêter cette semaine avec les résidents et a organisé une soirée apéritif-dinatoire le jeudi 05 octobre 2023. Les familles étaient invitées.

Pour une bonne organisation de cette soirée, tout le monde a été mis à contribution, autant les résidents que l'ensemble du personnel ! Les résidents ont préparé une bonne partie de l'apéritif-dinatoire en confectionnant les petits fours et les desserts.

Nous avons pu trinquer autour d'un cocktail... bien sûr pour l'occasion de couleur bleue ! Cette soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec la venue de Monsieur Christophe

Agar pour une animation accordéon ce qui a permis à certains résidents de fouler la piste de danse !

De plus, à l'initiative de la CCLPA, une journée sur Le bien vieillir a eu lieu le mardi 3 octobre 2023 dans les locaux de la Communauté des Communes à Servies. Plusieurs intervenants étaient présents et notamment notre Ehpad.

La résidence La Grèze a tenu un stand le matin afin d'expliquer son rôle dans l'aide au répit des aidants notamment par le biais de l'hébergement temporaire.

► L'hébergement temporaire

L'accueil en hébergement temporaire permet à une personne âgée qui vit à domicile de trouver des solutions pour une courte durée lors :

- ▷ un répit ou une hospitalisation de l'aidant;
- ▷ l'absence momentanée d'aide professionnelle;
- ▷ suite à une sortie d'hospitalisation ou une convalescence
- ▷ des travaux de sécurisation de son logement.



Le principe de l'hébergement temporaire est d'être souple :

- ↳ Ponctuellement : quelques jours (minimum 15 jours)
- ↳ Régulièrement : exemple une semaine tous les deux mois (max. 90 jours)



+ d'informations :

EHPAD Résidence La Grèze
11 route de Lautrec - 81 440 MONTDRAGON
05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

► Sorties et activités des résidents

Les résidents ont pu profiter des belles journées offertes par ce bel été.

Un pique-nique a été organisé à Damiatte où 17 résidents ont joué à la pétanque et ont pu discuter au plein air.

Des rencontres avec d'autres EHPAD ont été organisées.

Un tour à la Fête de l'ail a permis à nos résidents

de ramener de la soupe à l'ail afin de la partager avec ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

De plus, des activités ont été organisées au sein de l'EHPAD : défilé de mode, semaine bleue, concours de gâteaux aux pommes...

LA SEMAINE BLEUE



PIQUE-NIQUE



DÉFILÉ DE MODE



Article rédigé et transmis par l'EHPAD La Grèze à Montdragon.

► La médiathèque intercommunale

Pour l'écrivain Julien Green, **un livre est « une fenêtre ouverte par laquelle on s'évade »**. Alors venez vous évader, vous cultiver, vous divertir ou simplement pousser les portes des médiathèques du Lautrécois Pays-d'Agout afin de découvrir les nombreux documents mis à votre disposition. Romans, documentaires, bandes-dessinées, DVD, magazines, documents sonores, partitions... Des centaines d'ouvrages peuvent être consultés sur place et empruntés. L'inscription est gratuite, ouverte à tous et vous permet d'emprunter des documents sur le site de Saint-Paul Cap de Joux et sur celui de Vielmur sur Agout.



Ateliers d'écriture

La médiathèque propose des ateliers d'écriture, animés par Richard Canal et Éléonore Lou-Sih, pendant lesquels vous pouvez exprimer votre créativité. Un samedi par mois à la médiathèque à Saint-Paul Cap de Joux. Gratuit, à partir de 10 ans et sur inscription.

Quand venir ?

Saint-Paul Cap de Joux

Lundi 15h30 - 18h
Mercredi 10h -12h et 15h -17h30
Samedi 9h30 - 12h

05 63 37 97 27



Vielmur sur Agout

Lundi 15h - 18h
Mercredi 9h30 -12h30 et 14h -18h
Samedi 10h - 12h

05 63 70 35 32



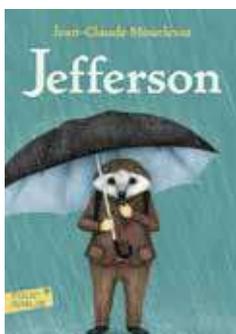
Oyez oyez bénévole !

Vous souhaitez assurer l'accueil du public, participer à la constitution du fonds documentaire, à l'entretien des collections ou simplement aider lors des animations culturelles proposées par la médiathèque ?

Vous êtes les bienvenus pour rejoindre l'équipe !

Conseils de lecture

de Serge et Céline, de l'équipe de la médiathèque



Jefferson de Jean-Claude Mourlevat, édition Folio Junior

L'histoire captivante, drôle et émouvante de Jefferson un hérisson accusé du crime de son coiffeur.

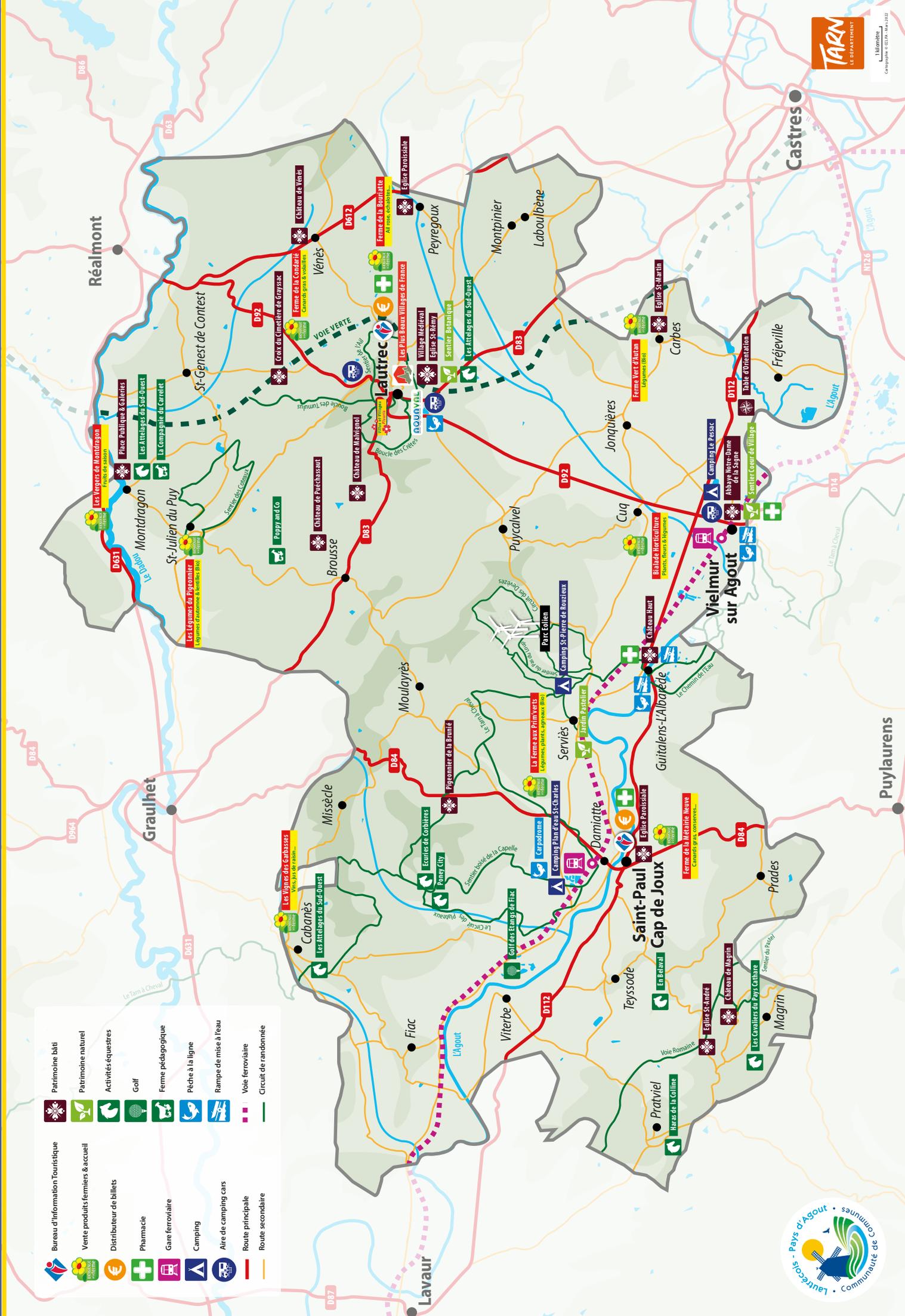
À travers une enquête policière pleine de suspense, l'auteur nous questionne avec finesse et sans moralisme sur notre rapport aux animaux. Roman jeunesse à partir de 9 ans.

Suite française d'Irene Nemirovsky, édition Folio

C'est dans les épreuves que l'on perçoit le tréfonds de la nature humaine. Et dans la débâcle de juin 1940 et l'occupation allemande qui a suivi, ce que voit Irène Nemirovsky n'est pas reluisant. Égoïsme, avidité, lâcheté, conformisme, veulerie, tout y passe. Vision très pessimiste de l'humanité, tous âges, conditions sociales et nationalités confondus. Heureusement qu'il reste l'amour... Roman adulte.



	Bureau d'information Touristique
	Vente produits fermiers & accueil
	Distributeur de billets
	Pharmacie
	Gare ferroviaire
	Camping
	Aire de camping cars
	Route principale
	Route secondaire
	Patrimoine bâti
	Patrimoine naturel
	Activités équestres
	Golf
	Ferme pédagogique
	Pêche à la ligne
	Rampe de mise à l'eau
	Voie ferroviaire
	Circuit de randonnée



ESPACE JEUNES

À PARTIR DE 11 ANS



PLACE DE L'ABBAYE
VIELMUR SUR AGOUT
(ANCIEN ACCUEIL DE LOISIRS)

NOUVEAU
OUVERTURE LE 25 OCTOBRE

LES MERCREDIS DE 9H À 17H

LIBRE, GRATUIT, SANS INSCRIPTION

TOUJOURS EN PRÉSENCE D'UN ANIMATEUR



INFOS : anim.jeunesse@cclpa.fr / 05 63 70 52 67

 [yannis_pdn81](https://www.instagram.com/yannis_pdn81)

 [cclpa.jeunesse](https://www.facebook.com/cclpa.jeunesse)